Autoroute A6 : drogué, à plus de 200 km/h et phares éteints… Le rappeur Aurélien N’Zuzi Zola, déjà connu de la justice, refuse d’obtempérer face aux gendarmes et prend la fuite. Il est finalement interpellé à son domicile

29/08/2024 à 15h50



Le rappeur Zola, de son vrai nom Aurélien N’Zuzi Zola, a été interpellé par les gendarmes à la suite d’un refus d’obtempérer dans la nuit de mercredi à jeudi. L’artiste de 24 ans roulait en direction de Paris au volant d’une Mini Cooper S, à plus de 200 km/h, avec les phares éteints, décrit une source proche de l’enquête, confirmant une information de CNews.

Originaire d’Évry, le rappeur a refusé de s’arrêter lorsqu’un équipage de gendarmerie lui en a donné l’ordre. Il a accéléré et pris la fuite, puis a finalement été interpellé un peu plus tard devant son domicile, avant d’être placé en garde à vue. Un test de dépistage a montré qu’il conduisait sous l’empire

de la drogue. (…)

Aurélien N’Zuzi Zola est déjà connu de la justice. Il avait été arrêté en novembre 2018 dans le quartier du Parc-aux-Biches à Évry, après avoir été contrôlé avec une munition de calibre 7,65 et une petite quantité de résine de cannabis. Il avait écopé d’une amende de 300 euros. Plus récemment en juin 2023, il a été condamné à 10 mois de prison avec sursis probatoire de deux ans pour avoir agressé un automobiliste à Langres (Haute-Marne), avec une batte de baseball. (…)

Actu17

L’année dernière :

> *Langres (52) : le rappeur Zola agresse, avec une batte de baseball, un automobiliste qui se plaignait de rodéos ; 10 mois de prison avec sursis*